

Contacts presse**Le Mans Université**

Léticia Loiseau

02 43 83 30 72

06 98 47 04 23

presse@univ-lemans.fr

LE MANS UNIVERSITÉ A SIGNÉ UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DU MANS ET L'ORDRE DES AVOCATS AU BARREAU DU MANS

JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021

Une convention a été signée entre ces 3 acteurs dans le but de renforcer les échanges entre les étudiants de la Faculté de Droit, Sciences économiques & de gestion et le milieu judiciaire.

Ce lien entre l'université et les magistrats, greffiers et avocats existe depuis plusieurs années qu'il soit lié à la formation des étudiants ou nourri par les travaux de recherche visant à améliorer la qualité de la justice.

L'enjeu de cette convention entre Le Mans Université, le Tribunal judiciaire du Mans et l'Ordre des avocats est de « *développer encore plus cette collaboration afin de permettre aux étudiants de mieux connaître les métiers du droit, notamment au travers de stages et de visites du tribunal* » explique François Genicon, président du Tribunal judiciaire du Mans.

« *C'est aussi l'occasion pour nos étudiants de bénéficier de contrats d'apprentissage, et de marquer un ancrage territorial fort pour l'université, avec cet engagement auprès du tribunal et l'Ordre des avocats du Barreau du Mans* » souligne Pascal Leroux, président de Le Mans Université.

Cette convention vise à :

- développer l'ambition des étudiants vers une carrière de magistrat, de greffier ou d'avocat,
- les plonger dans le monde du droit en participant à certains événements comme des permanences juridiques,
- proposer des stages ou contrats d'apprentissage aux étudiants en Master 2 droit privé – parcours contentieux.

« *L'enjeu de ce partenariat est aussi la formation continue de nos avocats au sein d'une université d'excellence, ouverte sur le monde du travail des avocats et du droit.* » ajoute Maître Anne De Luca, bâtonnière de l'Ordre des avocats du Barreau du Mans.

Il a été officialisé par une convention co-signée par François Genicon, président du Tribunal judiciaire du Mans, Maître Anne De Luca bâtonnière de l'Ordre des avocats du Barreau du Mans, Pascal Leroux, président de Le Mans Université et Sylvie Lebreton-Derrien, administratrice provisoire de la Faculté de Droit, Sciences économiques & de gestion.